



COMPTES

ÉTATS FINANCIERS 2024

Bilan au 31 décembre	3
Compte de résultat	4
Tableau de financement	5
Annexe aux comptes	7
Principes comptables et méthodes de valorisation	
Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat	
Informations complémentaires	
Rapport de l'organe de révision	15
Bilan consolidé au 31 décembre	17
Compte de résultat consolidé	18
Annexe aux comptes consolidés	19
Principes comptables et méthodes de valorisation	
Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat consolidés	
Informations complémentaires	
Rapport de l'organe de révision	26

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

En milliers de CHF	Notes	2024	%	2023	%
Actif					
Trésorerie		7 454	2,7	5 940	2,0
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2.1	52 059	19,1	52 467	17,9
Autres créances à court terme		6 757	2,5	2 972	1,0
Stocks	2.2	55 786	20,5	67 466	23,0
Actifs transitoires		5 610	2,1	7 631	2,6
Total actif circulant		127 666	46,9	136 476	46,5
Immobilisations financières	2.3	4 986	1,8	5 050	1,7
Participations	2.4	1 978	0,7	2 486	0,9
Immobilisations corporelles	2.5	134 249	49,3	147 669	50,3
Immobilisations incorporelles		3 393	1,3	1 851	0,6
Total actif immobilisé		144 606	53,1	157 056	53,5
TOTAL DE L'ACTIF		272 272	100,0	293 532	100,0
Passif					
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	2.6	60 019	22,0	53 201	18,1
Dettes à court terme portant intérêt	2.7	62 707	23,0	72 284	24,6
Autres dettes à court terme	2.8	993	0,4	1 831	0,6
Passifs transitoires		13 845	5,1	11 988	4,0
Total capitaux étrangers à court terme		137 564	50,5	139 304	47,4
Dettes à long terme portant intérêt	2.9	44 031	16,2	46 651	15,9
Autres dettes à long terme	2.9	-	-	-	-
Total capitaux étrangers à long terme		44 031	16,2	46 651	15,9
Total capitaux étrangers		181 595	66,7	185 955	63,4
Capital-actions	3.0	17 295	6,4	17 295	5,9
Réserves légales issues d'apport en capital					
- Réserves issues d'apport en capital	3.0	36 145	13,3	36 145	12,3
Réserve légale générale issue du bénéfice		126 898	46,6	126 898	43,2
Pertes cumulées					
- Report	3.0	-72 161	-26,5	-51 894	-17,7
- Perte de l'exercice		-16 900	-6,2	-20 267	-6,9
Actions propres					
- contre réserves issues d'apport en capital	3.0	-600	-0,2	-600	-0,2
Total capitaux propres	3.0	90 677	33,3	107 577	36,6
TOTAL DU PASSIF		272 272	100,0	293 532	100,0

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers de CHF	Notes	2024	% CA	2023	% CA
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services		499 941	99,1	518 238	98,7
Autres produits d'exploitation		4 414	0,9	6 991	1,3
Chiffre d'affaires net		504 355	100,0	525 229	100,0
Variation des stocks de produits finis et semi-finis		-10 630	-2,1	11 843	2,3
Total des produits d'exploitation		493 725	97,9	537 072	102,3
Charges de matière		-352 526	-69,9	-389 218	-74,1
Bénéfice brut		141 199	28,0	147 854	28,2
Charges de personnel		-65 007	-12,9	-64 156	-12,2
Autres charges d'exploitation :					
- Energie et consommation		-20 561	-4,1	-15 450	-2,9
- Autres frais de production		-7 598	-1,5	-8 324	-1,6
- Entretien et réparation		-8 296	-1,6	-8 329	-1,6
- Frais de transport		-20 494	-4,1	-20 987	-4,0
- Frais d'exportation		-134	0,0	-103	0,0
- Publicité et frais de vente		-9 511	-1,9	-9 845	-1,9
- Frais généraux divers		-6 966	-1,4	-11 965	-2,3
Total des charges de personnel et des autres charges d'exploitation		-138 567	-27,5	-139 159	-26,5
Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		2 632	0,5	8 695	1,7
Amortissements		-18 614	-3,7	-21 027	-4,0
Corrections de valeur	2.10	-	-0,0	-4 374	-0,8
Perte avant intérêts et impôts (EBIT)		-15 982	-3,2	-16 706	-3,1
Produits financiers	2.11	2 721	0,5	922	0,2
Charges financières	2.12	-5 181	-1,0	-4 515	-0,9
Produits hors exploitation	2.13	2 012	0,4	1 312	0,2
Charges hors exploitation		-1 243	-0,2	-1 146	-0,2
Perte ordinaire avant impôts		-17 673	-3,5	-20 133	-3,9
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	2.14	781	0,1	324	0,1
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période		-6	0,0	-158	0,0
Perte avant impôts		-16 898	-3,4	-19 967	-3,8
Impôts directs		-2	0,0	-300	-0,1
Perte de l'exercice		-16 900	-3,4	-20 267	-3,9

TABEAU DE FINANCEMENT

En milliers de CHF	2024	2023
Perte de l'exercice	-16 900	-20 267
Fonds utilisés pour l'exploitation		
Amortissements et corrections de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles	18 614	25 401
Autres éléments sans effets monétaires	-265	1 024
Gain sur cession d'immobilisations corporelles et financières	-154	-642
Augmentation/diminution des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et des autres créances à court terme	-3 377	5 466
Diminution des actifs transitoires	2 021	916
Diminution/augmentation des stocks	11 680	-11 791
Augmentation/diminution des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	6 818	-2 207
Augmentation des autres dettes à court terme et des passifs transitoires	2 019	155
Total des fonds utilisés pour l'exploitation	20 456	-1 945
Fonds utilisés pour/provenant des investissements		
Remboursement de prêts à des tiers	396	46
Octroi de prêts accordés à des sociétés du groupe	-81	-261
Cession des participations	508	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-7 523	-9 815
Cession d'immobilisations corporelles	1 025	699
Remboursement/acquisition d'immobilisations financières	15	-50
Total des fonds utilisés pour/provenant des investissements	-5 660	-9 381
Fonds provenant des activités de financement		
Diminution/augmentation de dettes bancaires à court terme	-9 600	20 125
Remboursement de dettes hypothécaires	-580	-580
Remboursement d'emprunts auprès des sociétés du groupe	2	1
Remboursement d'engagements de leasing	-2 104	-3 466
Remboursement des autres dettes	-1 000	-1 000
Total des fonds provenant des activités de financement	-13 282	15 080
Variation de la trésorerie		
Trésorerie en début d'exercice	5 940	2 186
Trésorerie en fin d'exercice	7 454	5 940
	1 514	3 754



ANNEXES AUX COMPTES

1. Principes comptables et méthodes de valorisation

1.1 GÉNÉRALITÉS

Les comptes annuels de Crema S.A., domiciliée à Villars-sur-Glâne, ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principaux principes comptables appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

1.2 MÉTHODES DE VALORISATION ET DÉFINITIONS

PRODUITS NETS DES VENTES DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Les produits nets des ventes de biens et de prestations de service sont constitués de ventes à des tiers et de prestations de services envers des tiers, moins les rabais, les ristournes et les impôts sur les ventes. Les ventes sont comptabilisées lors de la livraison.

TRÉSORERIE

La trésorerie est composée des avoirs en caisse, ainsi que des comptes courants bancaires. Ils sont évalués à leur valeur nominale.

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées ou, si elles sont couvertes à terme, à celui de l'instrument de couverture utilisé. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat.

Les actifs et les passifs en monnaies étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture, à l'exception des participations qui sont converties au cours historique. Les différences de change sont enregistrées au compte de résultat à l'exception des gains de change non réalisés sur la réévaluation des actifs immobilisés et des capitaux étrangers à long terme. Les opérations de couverture de devise effectuées visent à se couvrir contre les taux de change en EUR et en USD.

CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Les débiteurs sont portés en compte à leur valeur nominale après déduction des corrections de valeur nécessaires. Les risques de solvabilité sont couverts par des assurances et par des corrections de valeur nécessaires pour les risques spécifiques.

STOCKS

Les stocks de matières premières sont valorisés au coût d'achat, de même que les produits finis achetés.

Les produits en cours et finis sont valorisés au prix de revient, qui comprend les coûts directs de production et l'allocation des frais communs des centres de production.

La méthode du FIFO (first in, first out ou premier entré, premier sorti) est appliquée pour la comptabilisation des mouvements des stocks.

Si la valeur réalisable d'un article venait à être inférieure à la valeur calculée selon les méthodes décrites ci-dessus, une correction de valeur serait constituée pour la différence.

COMPTES DE RÉGULARISATION

Les actifs transitoires comprennent les charges payées d'avance concernant l'exercice suivant, ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours et qui seront encaissés ultérieurement.

Les passifs transitoires comprennent les produits afférents à l'exercice suivant encaissés d'avance, ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières comprennent des titres dans des sociétés dont le pourcentage de détention est inférieur à 20% et des prêts.

Les titres non cotés sont montrés à leur valeur d'acquisition, diminuée des amortissements nécessaires pour refléter leur valeur réelle. Les titres cotés sont évalués au cours du jour à la date du bilan. Il est renoncé à la constitution d'une réserve de fluctuation.

Les prêts sont portés en compte à leur valeur nominale après déduction des corrections de valeur nécessaires.

PARTICIPATIONS

Les participations comprennent des titres dans des sociétés non cotées dont le pourcentage de détention est supérieur à 20%. Les participations sont montrées à leur valeur d'acquisition, diminuées des amortissements nécessaires pour refléter leur valeur réelle.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur valeur résiduelle nette correspondante.

Terrains

Valeur la plus basse entre le prix d'acquisition ou la valeur du marché.

Autres immobilisations

Valeur d'achat diminuée de l'amortissement correspondant à la réduction de la valeur due à l'utilisation des immobilisations.

Les critères d'amortissement de base retenus sont les suivants :

	2024	2023
Terrains	non amortis	non amortis
Bâtiments / Infrastructure	10-50 ans	25-30 ans
Équipements / Installations	5-25 ans	8-10 ans
Véhicules	3-8 ans	5-8 ans
Équipement informatique	5-8 ans	5 ans

En cas de signe de surévaluation, les valeurs comptables sont vérifiées et font l'objet d'une correction de valeur si nécessaire.

Immobilisations en leasing

Les immobilisations financées par des contrats de leasing figurent à l'actif sous « Immobilisations corporelles » et sont amorties selon les principes d'amortissement. Les engagements financiers qui en découlent figurent dans les capitaux étrangers à court et long terme. Les redevances de location découlant de tels contrats de leasing sont comptabilisées en diminution des engagements pour la part d'amortissement de la dette et dans le compte de résultat pour la part d'intérêts.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les goodwill, marques, frais de recherche et développement et autres valeurs immatérielles. Elles figurent au bilan à leur valeur résiduelle nette correspondante.

La durée d'amortissement de ces immobilisations est de 5 ans. En cas de signe de surévaluation, les valeurs comptables sont vérifiées et font l'objet d'une correction de valeur si nécessaire.

CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME

Cette rubrique comprend les dettes et les engagements qui sont exigibles ou doivent être renégociés dans un délai d'un an.

CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME

Font notamment partie de cette catégorie les prêts hypothécaires, les engagements de leasing, ainsi que les prêts des sociétés du groupe, pour autant qu'ils n'entrent pas dans la catégorie des capitaux étrangers à court terme.

ACTIONS PROPRES

Dès 2021, les actions propres sont comptabilisées à la date d'achat au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de revente ultérieure, le bénéfice ou la perte est comptabilisé dans le compte de résultat en tant que produit financier ou charge financière.

Avant 2021, les acquisitions d'actions propres étaient amorties dans le compte de résultat en charges extraordinaires, uniques ou hors période, et présentées pour mémoire en annexe. Les ventes d'actions propres étaient enregistrées dans le compte de résultat en produits extraordinaires, uniques ou hors période. Le solde des actions propres acquises avant 2021 figurent toujours pour CHF 1 dans les comptes.

En milliers de CHF

2024

2023

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat**2.1 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services**

Créances envers des tiers	53 099	54 027
Créances envers des sociétés du groupe	4 670	3 873
Correction de valeur des créances envers des tiers	-1 040	-1 560
Correction de valeur des créances envers des sociétés du groupe	-4 670	-3 873
Total	52 059	52 467

2.2 Stocks

Matières premières	1 162	1 835
Produits finis et semi-finis	58 308	68 962
Autres	6 303	6 656
Correction de valeur	-9 987	-9 987
Total	55 786	67 466

2.3 Immobilisations financières

Titres	4 537	4 120
Prêts à des tiers	269	665
Prêts aux sociétés du groupe	-	85
Dépôts à long terme et garanties	180	180
Total	4 986	5 050

2.3.1 Détail des titres

Restoroute de la Gruyère S.A., Pont-en-Ogoz (Société immobilière)	475	475
Vacherin Fribourgeois S.A., Bulle (Affinage et commerce de fromage)	132	132
Ingredia SA, Arras / France (Industrie laitière)	3 799	3 355
Divers titres	131	158
Total	4 537	4 120

2.3.2 Détail des prêts aux sociétés du groupe

Lully.01 SA, Lully	-	85
Cremo GmbH, Bad Wörishofen, Allemagne	-	-
Total	-	98

Le prêt accordé à Cremo GmbH se montant à CHF 2.5 mio est totalement provisionné. La convention de postposition du 03.09.2014 subordonne une part de KEUR 600, équivalant à KCHF 590, de ce prêt aux créances visées par l'article 39 Abs. 1 Nr. 1-5 du code allemand de l'insolvabilité en cas de faillite.

En milliers de CHF

2.4 Participations

Société et siège	Capital- actions	Part du capital et des droits de vote en %		Participations	
		2024	2023	2024	2023
Fribeurre SA, Villars-sur-Glâne (sans activité)	1 000	100,0%	100,0%	1 151	1 151
Lacto Prospérité SA, Villars-sur-Glâne (sans activité)	100	100,0%	100,0%	72	72
von Mühlénen AG, Villars-sur-Glâne (sans activité propre)	100	100,0%	100,0%	100	100
VALCREME SA, Sierre (sans activité)	100	100,0%	100,0%	100	100
Vallait SA, Sierre (sans activité)	100	100,0%	100,0%	100	100
MBZ Produktions AG, Lyss (fractionnement matière grasse)	500	50,0%	50,0%	250	250
BO Butter GmbH, Berne (Interprofession)	500	32,8%	32,8%	164	164
Floralp Butter GmbH, Berne (Gestion et développement marque Floralp)	125	32,8%	32,8%	41	41
Lully.01 SA, Lully (Société immobilière - Restoroute)	2 000	0,0%	25,4%	-	508
Crema GmbH, Bad Wörishofen, Allemagne - capital libéré à 50% (Distribution Lattesso - Allemagne)	25	100,0%	100,0%	-	-
Total				1 978	2 486

2.5 Immobilisations corporelles (en millions de CHF)

	Terrains / Immeubles	Installations / Véhicules	2024	2023
Valeur brute				
Au 1 ^{er} janvier	189,3	443,1	632,4	637,0
Acquisitions	0,2	5,8	6,0	8,2
Désaffectations, cessions	-	-11,9	-11,9	-12,8
Au 31 décembre	189,5	437,0	626,5	632,4
Amortissements cumulés				
Au 1 ^{er} janvier	118,9	365,9	484,8	472,1
Amortissements annuels	5,3	13,3	18,6	21,0
Corrections de valeur	-	-	-	4,4
Désaffectations, cessions	-	-11,1	-11,1	-12,7
Au 31 décembre	124,2	368,1	492,3	484,8
Valeur nette au 31 décembre	65,3	69,0	134,2	147,6
Inclus les biens financés par des contrats de leasing	-	6,2	6,2	7,4

2.6 Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de service

Fournisseurs tiers	58 753	52 099
Fournisseurs sociétés du groupe	1 266	1 102
Total	60 019	53 201

En milliers de CHF

	2024	2023
2.7 Dettes à court terme portant intérêt		
Dettes bancaires	60 000	69 600
Dettes hypothécaires	580	580
Engagements de leasing	2 127	2 104
Total	62 707	72 284

2.8 Autres dettes à court terme		
Dettes envers l'institution de prévoyance	23	5
Diverses autres dettes	970	1 826
Total	993	1 831

2.9 Dettes à moyen et long terme		
Dettes hypothécaires		
- part exigible de 1 à 5 ans	40 912	30 492
- part exigible à plus de 5 ans	-	11 000
Engagements de leasing		
- part exigible de 1 à 5 ans	1 562	3 605
- part exigible à plus de 5 ans	-	-
Prêts des sociétés du groupe		
- part exigible de 1 à 5 ans	-	-
- part exigible à plus de 5 ans	1 557	1 554
Autres dettes à long terme		
- part exigible de 1 à 5 ans	-	-
- part exigible à plus de 5 ans	-	-
Total	44 031	46 651

3.0 Capitaux propres		
Mouvements des capitaux propres		
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier	107 577	127 844
Perte de l'exercice	-16 900	-20 267
Total capitaux propres	90 677	107 577

Capital-actions		
Nombre d'actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25	691 788	691 88
Valeur en millions de CHF	17,3	17,3

Réserves légales issues d'apport en capital		
Réserves issues d'apport en capital	36 145	36 145

Mouvements des pertes cumulées		
Pertes cumulées au 1 ^{er} janvier	-51 894	-30 351
Perte de l'exercice précédent	-20 267	-21 543
Total des pertes cumulées	-72 161	-51 894

Capital autorisé		
Le Conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions au plus tard jusqu'au 18 août 2024.		
Nombre d'actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25	-	80 000

En milliers de CHF	2024	2023
2.10 Corrections de valeur		
Immobilisation corporelles liés à l'activité sur le site de Lucens	-	-4 200
Autres corrections de valeur	-	-174
Total	-	-4 374
2.11 Produits financiers		
Intérêts et autres produits financiers	197	339
Gains de change	2 524	583
Total	2 721	922
2.12 Charges financières		
Intérêts et autres charges financières	-2 473	-2 747
Pertes de change	-2 708	-1 768
Total	-5 181	-4 515
2.13 Produits hors exploitation		
Produits cessions véhicules	873	-
Autres produits hors exploitation	1 139	1 312
Total	2 012	1 312
2.14 Produits exceptionnels, uniques ou hors période		
Ajustement valeur immobilisations financières	444	9
Ajustement provisions année précédente	227	175
Autres produits exceptionnels	110	140
Total	781	324

En milliers de CHF

2024

2023

3. Informations complémentaires

3.1 Emplois à plein temps

A l'instar de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était supérieur à 250 au cours de l'exercice sous revue.

3.2 Actifs mis en gage

Cédules hypothécaires grevant les terrains / immeubles en nantissement	89 300	70 100
Valeur nette des terrains et immeubles grevés	53 785	58 830
Restriction de propriété usuelle sur équipements en leasing	6 220	7 447

3.3 Honoraires de l'organe de révision

Prestations de révision	89	228
Autres prestations	50	35
Total honoraires de l'organe de révision	139	263

3.4 Actions propres (en CHF)

Jusqu'au 1 janvier 2024, elle détenait 6 565 actions propres portées au bilan pour une valeur de CHF 600'000..

Au cours de l'exercice 2024, 33 actions ont été cédées, portant le total des actions propres à 6 598 au 31.12.2024.

3.5 Actionnariat

Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie (FSFL)	45,97%	45,97%
aaremilch AG	9,03%	9,03%
Prolait Fédération laitière	9,23%	8,86%
Ingredia SA	4,15%	4,15%
mooh Genossenschaft	1,97%	1,97%
Fournisseurs et producteurs de lait	13,62%	13,88%
Fédération laitière valaisanne (FLV)	4,18%	4,18%
Vereinigung Berner Milchproduzenten Crema (VBMC)	3,00%	3,00%
Autres	7,89%	8,01%
Propres actions sans droit de vote	0,96%	0,95%
Total	100,00%	100,00%

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVE À L'EMPLOI DU RÉSULTAT

En CHF

2024

Pertes cumulées au bilan	
Pertes reportées	-72 161 191
Perte de l'exercice	-16 900 299
Total des pertes cumulées	-89 061 490

Montant disponible pour distribution	
Pertes cumulées au bilan	-89 061 490
Réserves issues d'apport en capital	36 145 470
Réserve légale générale issue du bénéfice (part disponible pour distribution)	118 250 224
Total du montant disponible pour distribution	65 334 204

Proposition d'emploi des réserves	
Report à nouveau des réserves issues d'apport en capital	36 145 470
Report à nouveau de la réserve légale générale issue du bénéfice (part disponible pour distribution)	118 250 224
Report à nouveau des pertes cumulées au bilan	-89 061 490
Total	65 334 204



Tél. +41 26 435 33 33
www.bdo.ch
fribourg@bdo.ch

BDO SA
Petit-Moncor 1A
Villars-sur-Glâne
Case postale
1701 Fribourg

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée générale de Crema SA, Villars-sur-Glâne

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Crema SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux Comptes Annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Tél. +41 26 435 33 33
www.bdo.ch
fribourg@bdo.ch

BDO SA
Petit-Moncor 1A
Villars-sur-Glâne
Case postale
1701 Fribourg

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du Conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fribourg, le 17 avril 2025

BDO SA

Yvan Haymoz
Expert-réviser agréé

Lucien Jordan
Réviser responsable
Expert-réviser agréé

Annexes :

- Comptes annuels
- Proposition du Conseil d'administration au sens de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE

En milliers de CHF	Notes	2024	%	2023	%
Actif					
Trésorerie		7 895	2,9	6 158	0,9
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2.0	52 465	19,3	52 762	18,0
Autres créances à court terme		6 810	2,5	3 031	1,0
Stocks	2.1	55 810	23,0	67 491	23,0
Actifs transitoires		5 609	2,1	7 631	2,6
Total actif circulant		128 589	47,4	137 073	46,8
Immobilisations financières	2.2	4 986	1,8	5 250	1,8
Participations mises en équivalence	2.3	202	0,1	933	0,3
Immobilisations corporelles		134 295	49,5	147 728	50,4
Immobilisations incorporelles		3 392	1,2	1 851	0,6
Total actif immobilisé		142 875	52,6	155 762	53,2
TOTAL DE L'ACTIF		271 464	100,0	292 835	100,0
Passif					
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		60 422	22,3	53 508	18,3
Dettes à court terme portant intérêt		62 708	23,1	72 284	24,7
Autres dettes à court terme	2.4	1 027	0,4	1 902	0,6
Passifs transitoires		13 848	5,1	11 963	4,1
Total capitaux étrangers à court terme		138 005	50,9	139 657	47,7
Dettes à long terme portant intérêt		42 474	15,6	45 097	15,4
Autres dettes à long terme		71	0,0	124	0,3
Total capitaux étrangers à long terme	2.5	42 545	15,6	45 221	15,4
Total capitaux étrangers		180 550	66,5	184 878	63,1
Capital-actions		17 295	6,4	17 295	5,9
Réserves légales issues d'apport en capital					
- Réserves issues d'apport en capital		36 145	13,3	36 283	12,3
Réserve légale générale issue du bénéfice		126 898	46,7	126 898	43,3
Ecart de conversion		263	0,1	373	0,0
Pertes cumulées					
- Report		-72 154	-26,6	-51 898	-17,7
- Perte de l'exercice		-16 933	-6,2	-20 256	-6,9
Actions propres					
- contre réserves issues d'apport en capital		-600	-0,2	-600	-0,2
Total capitaux propres	2.6	90 914	33,5	107 957	36,9
TOTAL DU PASSIF		271 464	100,0	292 835	100,0

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de CHF	2024	% CA	2023	% CA	
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	501 773	99,1	520 341	98,7	
Autres produits d'exploitation	4 400	0,9	6 973	1,3	
Chiffre d'affaires net	506 173	100,0	527 315	100,0	
Variation des stocks de produits finis et semi-finis	-10 630	-2,1	11 843	2,2	
Charges de matière	-353 087	-69,8	-389 346	-73,8	
Bénéfice brut	142 456	28,1	149 811	28,4	
Charges de personnel	-65 239	-12,9	-64 473	-12,2	
Autres charges d'exploitation :					
- Energie et consommation	-20 561	-4,1	-15 450	-2,9	
- Autres frais de production	-7 598	-1,5	-8 324	-1,6	
- Entretien et réparation	-8 296	-1,6	-8 333	-1,6	
- Frais de transport	-21 035	-4,2	-21 544	-4,1	
- Frais d'exportation	-134	0,0	-103	0,0	
- Publicité et frais de vente	-9 728	-1,9	-10 486	-2,0	
- Frais généraux divers	-7 044	-1,4	-12 102	-2,3	
Total des charges de personnel et des autres charges d'exploitation	-139 635	-27,6	-140 816	-26,7	
Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	2 821	0,5	8 995	1,7	
Amortissements	-18 628	-3,7	-21 048	-4,0	
Corrections de valeur	-	-0,0	-4 374	-0,8	
Perte avant intérêts et impôts (EBIT)	-15 807	-3,2	-16 426	-3,1	
Produits financiers	2 705	0,5	176	0,0	
Charges financières	-5 317	-1,1	-3 988	-0,8	
Produits hors exploitation	2 016	0,4	1 282	0,2	
Charges hors exploitation	-1 243	-0,2	-1 146	-0,2	
Part aux sociétés mises en équivalence	-57	0,0	-16	0,0	
Perte ordinaire avant impôts	-17 703	-3,6	-20 120	-3,8	
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	2.7	781	0,2	677	0,1
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	-6	0,0	-158	0,0	
Perte avant impôts	-16 928	-3,4	-19 953	-3,8	
Impôts directs	-5	0,0	-303	-0,1	
Perte de l'exercice	-16 933	-3,4	-20 256	-3,7	

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1. Principes comptables et méthodes de valorisation

1.1 GÉNÉRALITÉS

Les comptes consolidés du groupe ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les états financiers sont établis selon le principe des coûts d'acquisition ou de fabrication, à l'exception des titres cotés qui sont évalués à la valeur boursière. Les principaux principes comptables appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

1.2 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés comprennent ceux de Crema SA ainsi que les sociétés qu'elle détient. Les comptes consolidés se basent sur les comptes individuels établis au 31 décembre, selon des principes uniformes, de toutes les sociétés du groupe pour lesquelles Crema SA détient directement ou indirectement au moins 50% des droits de vote ou exerce un contrôle d'une autre manière.

La méthode de consolidation de chaque entité incluse dans le périmètre est mentionné ci-dessous.

Société et siège	Participation	Devise	Méthode de consolidation
Fribeurre SA, Villars-sur-Glâne (sans activité)	100,0%	CHF	Globale
Lacto Prospérité SA, Villars-sur-Glâne (sans activité)	100,0%	CHF	Globale
von Mühlengen AG, Villars-sur-Glâne (sans activité propre)	100,0%	CHF	Globale
VALCREME SA, Sierre (sans activité)	100,0%	CHF	Globale
Vallait SA, Sierre (sans activité)	100,0%	CHF	Globale
Crema GmbH, Bad Wörishofen, Allemagne (Distribution Lattesso - Allemagne)	100,0%	EUR	Globale
MBZ Produktions AG, Lyss (fractionnement matière grasse)	50,0%	CHF	Proportionnelle
BO Butter GmbH, Berne (Interprofession)	32,8%	CHF	Mise en équivalence
Floralp Butter GmbH, Berne (Gestion et développement marque Floralp)	32,8%	CHF	Mise en équivalence

1.3 MÉTHODE DE CONSOLIDATION

La consolidation du capital a été effectuée selon la méthode anglo-saxonne (Purchase Method). Selon celle-ci, les capitaux propres des sociétés du groupe sont compensés avec la valeur comptable de la participation dans les comptes de la société-mère au moment de l'acquisition ou de la fondation. A cette date, les actifs et passifs de la société fille sont évalués aux valeurs comptables selon les principes uniformes au sein du groupe.

Les écarts d'acquisition sont débités ou crédités dans les capitaux propres du groupe.

Les créances et engagements ainsi que les produits, charges et dividendes internes au groupe sont éliminés.

Pour les participations intégrées selon la méthode proportionnelle, les créances et dettes ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés proportionnellement.

Pour les participations mises en équivalence, les créances et dettes réciproques ne sont pas éliminées.

Les comptes consolidés du groupe sont établis en francs suisses. S'agissant des comptes annuels de filiales libellés en monnaie étrangère, les postes du bilan sont convertis dans la monnaie du groupe au taux de clôture; les postes du compte de profits et pertes sont convertis aux cours annuels moyens. Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrites dans les capitaux propres sans effet sur le résultat.

1.4 MÉTHODES DE VALORISATION ET DÉFINITIONS

PRODUITS NETS DES VENTES DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Les produits nets des ventes de biens et de prestations de service sont constitués de ventes à des tiers et de prestations de services envers des tiers, moins les rabais, les ristournes et les impôts sur les ventes. Les ventes sont comptabilisées lors de la livraison.

TRÉSORERIE

La trésorerie est composée des avoirs en caisse, ainsi que des comptes courants bancaires. Ils sont évalués à leur valeur nominale.

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées ou, si elles sont couvertes à terme, à celui de l'instrument de couverture utilisé. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat.

Les actifs et les passifs en monnaies étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture, à l'exception des participations qui sont converties au cours historique. Les différences de change sont enregistrées au compte de résultat à l'exception des gains de change non réalisés sur la réévaluation des actifs immobilisés et des capitaux étrangers à long terme. Les opérations de couverture de devise effectuées visent à se couvrir contre les taux de change en EUR et en USD.

Taux de conversion	2024	2023
Taux de clôture	0,9419	0,9281
Taux moyen	0,9638	0,9857

CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Les débiteurs sont portés en compte à leur valeur nominale après déduction des corrections de valeur nécessaires. Les risques de solvabilité sont couverts par des assurances et par des corrections de valeur nécessaires pour les risques spécifiques.

STOCKS

Les stocks de matières premières sont valorisés au coût d'achat, de même que les produits finis achetés.

Les produits en cours et finis sont valorisés au prix de revient, qui comprend les coûts directs de production et l'allocation des frais communs des centres de production.

La méthode du FIFO (first in, first out ou premier entré, premier sorti) est appliquée pour la comptabilisation des mouvements des stocks.

Si la valeur réalisable d'un article venait à être inférieure à la valeur calculée selon les méthodes décrites ci-dessus, une correction de valeur serait constituée pour la différence.

COMPTES DE RÉGULARISATION

Les actifs transitoires comprennent les charges payées d'avance concernant l'exercice suivant, ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours et qui seront encaissés ultérieurement.

Les passifs transitoires comprennent les produits afférents à l'exercice suivant encaissés d'avance, ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières comprennent des titres dans des sociétés dont le pourcentage de détention est inférieur à 20% et des prêts.

Les titres non cotés sont montrés à leur valeur d'acquisition, diminuée des amortissements nécessaires pour refléter leur valeur réelle. Les titres cotés sont évalués au cours du jour à la date du bilan. Il est renoncé à la constitution d'une réserve de fluctuation. Les prêts sont portés en compte à leur valeur nominale après déduction des corrections de valeur nécessaires.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur valeur résiduelle nette correspondante.

Terrains

Valeur la plus basse entre le prix d'acquisition ou la valeur du marché.

Autres immobilisations

Valeur d'achat diminuée de l'amortissement correspondant à la réduction de la valeur due à l'utilisation des immobilisations.

Les critères d'amortissement de base retenus sont les suivants :

	2024	2023
Terrains	non amortis	non amortis
Bâtiments / Infrastructure	10-50 ans	25-30 ans
Équipements / Installations	5-25 ans	8-10 ans
Véhicules	3-8 ans	5-8 ans
Équipement informatique	5-8 ans	5 ans

En cas de signe de surévaluation, les valeurs comptables sont vérifiées et font l'objet d'une correction de valeur si nécessaire.

Immobilisations en leasing

Les immobilisations financées par des contrats de leasing figurent à l'actif sous « Immobilisations corporelles » et sont amorties selon les principes d'amortissement. Les engagements financiers qui en découlent figurent dans les capitaux étrangers à court et long terme. Les redevances de location découlant de tels contrats de leasing sont comptabilisées en diminution des engagements pour la part d'amortissement de la dette et dans le compte de résultat pour la part d'intérêts.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les goodwill, marques, frais de recherche et développement et autres valeurs immatérielles. Elles figurent au bilan à leur valeur résiduelle nette correspondante.

La durée d'amortissement de ces immobilisations est de 5 ans. En cas de signe de surévaluation, les valeurs comptables sont vérifiées et font l'objet d'une correction de valeur si nécessaire.

CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME

Cette rubrique comprend les dettes et les engagements qui sont exigibles ou doivent être renégociés dans un délai d'un an.

CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME

Font notamment partie de cette catégorie les prêts hypothécaires et les engagements de leasing, pour autant qu'ils n'entrent pas dans la catégorie des capitaux étrangers à court terme.

ACTIONS PROPRES

Dès 2021, les actions propres sont comptabilisées à la date d'achat au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de revente ultérieure, le bénéfice ou la perte est comptabilisé dans le compte de résultat en tant que produit financier ou charge financière.

Avant 2021, les acquisitions d'actions propres étaient amorties dans le compte de résultat en charges extraordinaires, uniques ou hors période, et présentées pour mémoire en annexe. Les ventes d'actions propres étaient enregistrées dans le compte de résultat en produits extraordinaires, uniques ou hors période. Le solde des actions propres acquises avant 2021 figurent toujours pour CHF 1 dans les comptes.



En milliers de CHF

2024

2023

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

2.0 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Créances envers des tiers	53 505	54 322
Correction de valeur des créances envers des tiers	-1 040	-1 560
Total	52 465	52 762

2.1 Stocks

Matières premières	1 162	1 835
Produits finis et semi-finis	58 332	68 987
Autres	6 303	6 656
Correction de valeur	-9 987	-9 987
Total	55 810	67 491

2.2 Immobilisations financières

Titres et prêts ou dépôts avec des tiers	4 986	5 165
Prêts aux sociétés mises en équivalence	-	85
Total	4 986	5 250

2.2.1 Détail des prêts aux sociétés mises en équivalence

Lully.01 SA, Lully	-	85
Total	0	85

2.3 Participations mises en équivalence

Société et siège	Capital- actions	Part du capital et des droits de vote en %	Part aux capitaux propres en KCHF	
			2024	2023
BO Butter GmbH, Berne (Interprofession)	500	32,8%	163	197
Floralp Butter GmbH, Berne (Gestion et développement marque Floralp)	125	32,8%	39	32
Lully.01 SA, Lully (Société immobilière - Restoroute)			-	705
Total			202	933

2.4 Autres dettes à court terme

Dettes envers l'institution de prévoyance	23	5
Diverses autres dettes	1 004	1 897
Total	1 027	1 902

2.5 Dettes à moyen et long terme

Dettes hypothécaires		
- part exigible de 1 à 5 ans	40 912	30 492
- part exigible à plus de 5 ans	-	11 000
Engagements de leasing		
- part exigible de 1 à 5 ans	1 562	3 605
- part exigible à plus de 5 ans	-	-
Autres dettes à long terme		
- part exigible de 1 à 5 ans	65	118
- part exigible à plus de 5 ans	6	6
Total	42 545	45 221

2.6 Capitaux propres**Mouvements des capitaux propres**

Capitaux propres au 1 ^{er} janvier	107 957	127 862
Ecart de conversion	-110	351
Perte de l'exercice	-16 933	-20 256
Total	90 914	107 957

2.7 Produits exceptionnels, uniques ou hors périodes

Ajustement valeur immobilisation financière	444	9
Ajustement provision année précédente	227	175
Autres produits exceptionnels	110	140
Total	781	324

En milliers de CHF

2024

2023

3. Informations complémentaires**3.1 Emplois à plein temps**

A l'instar de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était supérieur à 250 au cours de l'exercice sous revue.

3.2 Actifs mis en gage

Cédules hypothécaires grevant les terrains / immeubles en nantissement	89 300	70 100
Valeur nette des terrains et immeubles grevés	53 785	58 830
Restriction de propriété usuelle sur équipements en leasing	6 220	7 447

3.3 Honoraires de l'organe de révision

Prestations de révision	89	228
Autres prestations	50	35

Total honoraires de l'organe de révision	139	263
---	------------	------------

3.4 Actions propres (en CHF)

Jusqu'au 1 janvier 2024, elle détenait 6 565 actions propres portées au bilan pour une valeur de CHF 600'000.

Au cours de l'exercice 2024, 33 actions ont été cédées, portant le total des actions propres à 6 598 au 31.12.2024.



Tél. +41 26 435 33 33
www.bdo.ch
fribourg@bdo.ch

BDO SA
Petit-Moncor 1A
Villars-sur-Glâne
Case postale
1701 Fribourg

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée générale de Cremo SA, Villars-sur-Glâne

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Cremo SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2024, le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux principes de consolidation et d'évaluation décrits en annexe.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Consolidés" de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux Comptes Consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Tél. +41 26 435 33 33
www.bdo.ch
fribourg@bdo.ch

BDO SA
Petit-Moncor 1A
Villars-sur-Glâne
Case postale
1701 Fribourg

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Fribourg, le 17 avril 2025

BDO SA

Yvan Haymoz
Expert-réviseur agréé

Lucien Jordan
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Comptes consolidés